

Les dates à venir

- 04 Permanence SOIHia
- 06 Concert d'hiver
- 11 Lectures kamishibaïs
- 18 Atelier pop-up
- 20 Mardi gras
- 28 Concert Classes en 3

Conseil municipal

Prochaine réunion **le mercredi 4 février** à 20h en mairie.

La séance est publique.

Déchèterie mobile

(encombrants, déchets verts, ferrailles et cartons).

Le samedi 28 février de 9h à 15h à Loire-sur-Rhône, sur le parking de la piscine.

Carte d'accès obligatoire.

Mairie d'Échalas

18 Route de la Croix Régis
69700 Échalas
Tél : 04 72 24 58 76
accueil@mairie-echalas.fr
www.mairie-echalas.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi & vendredi :
8h45 - 12h & 13h30 - 17h
Mardi : 8h45 - 12h & 13h30 - 18h
Mercredi : 8h45 - 12h
Samedi : 9h - 11h30

Téléchargez l'application
INTRAMUROS



État civil de l'année 2025

Droit de diffusion

Afin de respecter le choix des familles au moment de la déclaration, certains évènements n'ont pas été cités.

Naissances

- * Anna PACITTI PEREZ - 4 janvier
- * Romy EMIEUX - 5 janvier
- * Lyssandre THIEBAUT - 17 janvier
- * Léandro RIGNANESE - 18 janvier
- * Héléna GOMEZ - 7 février
- * Emie SERGENT - 27 février
- * Leyina HAMTINE - 11 mars
- * Noa GAUTHIER - 27 mars
- * Zayn VANDEVELDE - 28 mars
- * Amaël SEYGOS RABOURDIN - 14 avril
- * Jade BONY - 27 avril
- * Gabriel SARRADE - 1^{er} mai
- * Louis MOULIN - 18 mai
- * Hugo COLOMB MARQUE - 18 juin
- * Kléa DUSSUD - 10 août
- * Eden CHATELAIN COIFFARD - 17 août
- * Ellana COLIN SOUCHON - 19 septembre
- * Marcel CHAPELLE - 31 octobre
- * Lyana VALENTE - 9 novembre
- * Maho NEIGEAT DUMAS - 30 novembre
- * Emine ZEKKOURT FERHAT - 17 décembre

Pactes civil de solidarité

- * Alexandre LEFRANÇOIS & Elise CARPENTIER - 22 février
- * Daravy CHOUN & Benoit BONY - 10 novembre
- * Jocelyn MESTRE & Lou-Anne CAPELAZZI - 20 décembre
- * Mathilde FONTAINE & Emilien VITELLO - 20 décembre
- * Christophe SERA & Christelle MARFIL - 22 décembre



État civil de l'année 2025

Mariages

- * Rémi GIROUD & Marion PAUL - 17 mai
- * Cyril LE GALL & Marjolaine PRETET - 7 juin
- * Vincent WIECKOWSKI & Géraldine FREYER - 21 juin
- * Mickaël LATOCCA & Mélanie BRU - 21 juin
- * Etienne RICHARD & Laurine THOLLON - 28 juin
- * Florian ROUX & Maëva VALENTE - 28 juin
- * Sébastien PRAUD & Justine GODBERT - 12 juillet
- * Malvin DAKHLI & Julie DURIER - 12 juillet
- * Karim RABEHI & Estelle PRIVAS - 12 juillet

Décès et transcriptions

- * Louis MANET - 6 janvier
- * Romain ROBIN - 6 janvier
- * Angèle GARCIA, veuve LOGEZ - 10 février
- * Alain DUPRAZ - 11 février
- * David MARTIN - 18 février
- * Michelle MERLE, veuve MYARD - 22 février
- * Marie GARDIER, veuve DUMAS - 8 mars
- * Josette GRUNEWALD, veuve DÉLÉAGE - 29 mars
- * Enzo PARENTI - 30 mars
- * Andréa BONNARD, épouse THÉVENOT - 23 avril
- * Emile ANAVOIZARD - 6 juin
- * Odile PEILLON, veuve THIOLLIER - 6 juin



État civil de l'année 2025

Décès et transcriptions

- * Claude DUSSUD - 11 juin
- * Arlette VIVERGE, veuve DUMAS - 29 juillet
- * Fernande LOUIS, épouse ROBERT - 8 août
- * Ginette HAIMIN, veuve BARBIER - 13 septembre
- * Suzanne MONNIN, veuve MARTIN - 14 septembre
- * Claude DELAYE - 26 septembre
- * Paulette ROLLIN, veuve DUSSUD - 1^{er} octobre
- * Marcelline SCHMITT, veuve PFEFFER - 26 octobre
- * Jean-Pierre TEYSSEYRE - 17 novembre
- * Raymonde FOISON, veuve LACHAUD - 2 décembre
- * Alice BAUDRAND, veuve PEILLON - 10 décembre
- * Maria TRAGLIA - 16 décembre
- * Daniel GUICHARD - 24 décembre

Élections municipales

Pour rappel, les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez encore vous inscrire :

- ◇ jusqu'au **mercredi 4 février** inclus pour les demandes **en ligne** sur le site www.service-public.gouv.fr.
- ◇ jusqu'au **vendredi 6 février** inclus pour les **dossiers papier** déposés en mairie : formulaire d'inscription accompagné de la copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Les vacances d'hiver à la médiathèque

Mercredi 11 février : lectures kamishibais de 10h à 10h30 pour les 1 - 3 ans, de 10h45 à 11h15 pour les 4 - 6 ans.

Kamishibai signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois).

Gratuit, sur inscription.

Mercredi 18 février de 14h à 16h30 : atelier pop-up.

Venez créer une maison façon livre pop-up. À la fin de l'atelier, toutes les créations constitueront une petite ville exposée à la médiathèque durant une semaine. Chacun pourra ensuite repartir avec sa production.

Dès 7 ans, gratuit, sur inscription.

Rentrée scolaire 2026

Vous avez un enfant né en 2023 et habitez sur Échalas ? Pensez à faire l'inscription à l'école La Clef des Savoirs pour la prochaine rentrée scolaire 2026/2027.

L'inscription est obligatoire dès 3 ans. La demande doit être faite à la mairie, en déposant le dossier aux horaires d'ouverture, munis des documents suivants :

- ◇ Livret de famille (parties parents et enfants) ou à défaut un acte de naissance de moins de 3 mois
- ◇ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ◇ Formulaire d'inscription, disponible sur www.mairie-echalas.fr



Association de Chasse Agréée Communale

Merci de rendre les carnets de prélèvement avant le 31 janvier au président (soit le carnet, soit par mail ou par SMS).

Les battues aux renards se déroulent les samedis jusqu'à fin février. Des battues se feront les dimanches, décision le samedi. Rendez-vous à la cabane de chasse à 7h30.

Chasse à la bécasse autorisée avec les chiens les mercredis, jeudis, samedis et dimanches jusqu'au 20 février. Attention aux arrêtés en cas de gel ou de neige. Se renseigner auprès de la fédération.

Chasse aux grives : possibilité de faire les haies tous les jours jusqu'au 10 février.

Le tir des corbeaux, corneilles, étourneaux, geais, pies est autorisé jusqu'au 28 février.

La mortalité hors période de chasse est comptabilisée depuis plusieurs années, merci de téléphoner au président lorsqu'un animal se fait tuer sur la route ou lors de travaux agricoles.

Contact : Bruno Rolland au 06 81 51 31 34.



Programme du handball club Échalas

Attention : en raison de l'attente du tirage de la phase 2, certaines rencontres ne sont pas connues à la date de rédaction de cet article et la planification ci-dessous est susceptible d'évoluer. Suivez-nous sur notre site et les réseaux !

Planning des matchs au Montelier :

Samedi 7 février :

- * 14h00 : -18 Garçons Vs Entente Beaujolaise

Samedi 28 février :

- * 15h15 : -13 Garçons Vs Pilat
- * 17h00 : -15 Garçons Vs Agglo 43

Dimanche 1^{er} mars :

- * 12h00 : -18 Garçons Vs Entente L'Abresle - Saint-Laurent-de-Chamousset
- * 14h00 : -18 Filles Vs Pays Voironnais
- * 16h00 : Seniors Garçons 1 Vs Livron

Paroisse Saint-Romain Échalas

Tous les vendredis à 20h à la salle du Préau 2 : parcours Alpha. Venez découvrir ou redécouvrir la foi chrétienne !

Samedi 14 février : messe des familles à 18h à l'église de Saint-Romain-en-Gier.

Mercredi 18 février : célébration des Cendres à 19h à l'église Notre-Dame de Givors Canal.



Concert d'hiver

L'école de musique d'Échalas - Trèves vous invite à son concert d'hiver le **vendredi 6 février** dès 19h15 dans la salle du Pré de Lerle.

- ◇ 19h15 : Apéritif salé en musique avec le groupe folk, puis la fanfare en herbe
- ◇ 20h : Passage des élèves (instrument puis chant)
- ◇ 21h30 : Desserts animés par l'atelier batucada

À ne pas manquer ! Le 6 mars dès 19h, salle du Fautre à Trèves, concert de reprises contemporaines avec l'ensemble de cuivres de « La Philar » de Givors !

Contact : musique.echalas@gmail.com

Au plaisir de partager quelques notes avec vous !

Mardi gras

Échalas Animation invite petits et grands à venir fêter Mardi gras le **vendredi 20 février** sur la place du marché à partir de 16h30.

Bugnes, boissons et vin chaud - Défilé sous la responsabilité des parents.

Annulation en cas de mauvais temps.



Concert - Classes en 3

Le samedi 28 février, les conscrits des classes en 3 et Madman prod. vous présentent un événement exceptionnel à Échalas : soirée concert hommage suite à la disparition de Ozzy Osbourne, pionnier du hard rock.

Concert reprenant le répertoire de l'artiste des années 1970 et 1980 à nos jours avec les groupes tributes Ossy Ozzy et Back Sabbath.

Entrée : 8€ sur réservation via le QR-Code et 10€ sur place.



Venez nombreux soutenir cette initiative.

Échalas animation

Nous souhaitons remercier les cinq participants à notre 1^{er} concours de soupe qui s'est tenu lors du marché de Noël du 19 décembre !

Nous avons grâce à eux passé un très bon moment festif en compagnie des habitants et des commerçants qui ont pu goûter leurs créations.

Merci aussi aux 35 votants : grâce à eux, les cuisiniers ont pu être (difficilement !) départagés et ont chacun reçu un lot : bons d'achats au Mille & Zim et à la Halle Chalaronne.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une 2^e session, à vos recettes !



Échalas Danse : stage découverte le week-end du 28-29 mars

L'association Échalas Danse vous propose pour cette nouvelle année un week-end de stage découverte, une grande première !

Il sera ouvert à tous, enfants comme adultes, sur inscription. L'occasion de découvrir ou redécouvrir des styles de danse qui vous donneront peut-être l'envie de vous inscrire pour la prochaine saison.

Le programme est confectionné par les professeurs et sera dévoilé sur les réseaux sociaux.

Alors n'attendez plus ! Réservez votre week-end et rendez-vous sur Facebook et Instagram pour en savoir plus !

Défilé de chars

Amis Chalarons, comme tous les ans notre traditionnel défilé de chars aura lieu le dimanche 14 juin. Nous comptons sur vous pour créer votre plus beau char, voiture, tracteur... entre familles, amis, classes ou associations !

Si vous souhaitez participer à cet évènement, contactez-nous via Instagram @cercledesjeunes, par mail à l'adresse [cjdechallas@gmail.com](mailto:cjdechalas@gmail.com) ou au 07 81 26 43 49.

Festivement, le Cercle des jeunes.



Prime air bois

Afin de limiter la pollution aux particules fines, le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération lyonnaise (PPA) prévoit que des mesures d'encadrement du chauffage au bois soient prises sur l'ensemble de son territoire. Concrètement, des interdictions d'utilisation des appareils les plus polluants entreront en vigueur prochainement sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération :

- ◇ À compter du 1^{er} avril 2026 : interdiction d'utiliser des foyers ouverts.
- ◇ À compter du 1^{er} avril 2028 : interdiction d'utiliser les appareils de chauffage au bois peu performants datant d'avant 2002.

Vienne Condrieu Agglomération renouvelle son dispositif Prime air bois, grâce au soutien de l'ADEME, pour les particuliers du territoire qui souhaitent remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois par un appareil de chauffage au bois récent et performant.

Cette aide locale s'adresse aux ménages modestes, très modestes et intermédiaires, selon le barème de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Le montant de la prime est de 700 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 1 300€ sous conditions de revenus, soit une prime totale de 2 000 €.

Retrouvez les conditions pour déposer votre dossier sur le site : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr.

Information auprès de l'Association pour une GEstion Durable de l'ENERgie (AGEDEN) : 04 76 23 53 50 ; primeairbois-agglo@ageden38.org.



Les permanences Espace Rénov'Habitat

- ◇ **Conseiller France Rénov' de l'ALTE69** (Agence Locale de Transition Energétique du Rhône)

Mercredi 4 février à Condrieu, salle Les Éclats, face à la mairie.

Sur rendez-vous : 04 37 45 25 90 ; particuliers@alte69.org

- ◇ **Conseiller de l'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Permanences d'information gratuites sur rendez-vous : tous les mercredis, de 14h à 17h à Vienne (siège de l'Agglo - 30 avenue Général Leclerc - Bâtiment Antarès)

Contact : 04 76 53 37 30 ; contacts@adil-isere.com

Permanence habitat avec SOLiHa Rhône

Conseils gratuits pour les travaux de rénovation.

Mercredi 4 février de 10h à 12h à Échalas et de 14h à 16h à Condrieu .

Sur rendez-vous au 06 46 85 74 15.

Pour les associations : date butoir pour la livraison des articles
le 5 du mois précédent l'édition concernée.